

LE PROJET PROFESSIONNEL EN UPI PRO
OU
LA NECESSITE DE CONSIDERER L'ELEVE DANS SA
GLOBALITE

Lycée Jean Moulin, 3 rue du Vau Gicquel – BP 2246 – 22022 SAINT BRIEUC

SOMMAIRE

INTRODUCTION p 5

1 - PRESENTATION DE L'UPI DE JEAN MOULIN

1.1 - Genèse de l'UPI au lycée Jean Moulin..... p 8

Développement des unités pédagogiques d'intégration au niveau national

Mise en place de l'UPI au lycée Jean Moulin de Saint Briec

Une année pour préparer l'ouverture de la section et construire un réseau

1.2 - Le projet global et les objectifs de l'UPI du lycée Jean Moulin..... p 11

Le projet global

Les objectifs de l'UPI

1.3 - Le fonctionnement pédagogique..... p 12

Le public concerné

Les modalités d'admission

Les deux cycles de la formation

L'emploi du temps des élèves

1.4 - L'équipe pédagogique et les différents partenaires..... p 15

L'équipe pédagogique

L'AVS

Le réseau de partenaires

2 - L'ELABORATION DU PROJET PROFESSIONNEL

2.1 - Création d'une dynamique de groupe..... p 18

Les difficultés spécifiques du groupe UPI

L'accueil individualisé des élèves

Mise en place de temps forts afin de renforcer la cohésion du groupe classe

2.2 La famille, élément essentiel de la réussite du projet..... p 23

2.3 Le travail avec les partenaires..... p 23

Liaison UPI-entreprises

Liaison UPI-secteur médico-social

3 - UN EXEMPLE DE PARCOURS D'ELEVE D'UPI PRO..... p 27

4 - CONCLUSION..... p 35

5 - BIBLIOGRAPHIE..... p 36

6 - ANNEXES..... p 37

Introduction

Professeur depuis 1985 en Economie Familiale et Sociale, puis en Biotechnologies, j'ai également un diplôme de Conseillère en Economie Familiale et Sociale.

J'enseigne en Lycée professionnel mais j'ai également enseigné en SEGPA. Aussi, de par ma formation et mon expérience professionnelle je suis sensibilisée aux publics en difficulté et en situation de handicap.

Lorsque Madame Tanguy-Quellec, Proviseure du lycée m'a proposé de prendre en charge le projet d'ouverture d'une UPI dans le lycée, j'ai tout de suite accepté. Cela d'autant plus facilement que je suis persuadée des bénéfices que peut apporter l'intégration des élèves différents dans un milieu ordinaire, ayant côtoyé moi-même des élèves en situation de handicap au cours de ma scolarisation.

En UPI de lycée professionnel, nous accueillons des élèves déficients intellectuels, certains présentent également des handicaps physiques. Cependant, ils ont sensiblement les mêmes rêves et désirs que les autres adolescents de leur âge tant dans leur vie sociale que professionnelle.

L'enjeu de leur scolarité en UPI est très important pour ces jeunes. En effet si, à leur sortie ils n'ont pas de projet professionnel validé, ils risquent de se retrouver livrés à eux-mêmes. Alors demandeurs d'emploi, ils se retrouveraient confrontés à une multitude de dispositifs de droit commun, proposant souvent des stages courts et inadaptés à leur handicap. On peut redouter des projets incohérents et des parcours chaotiques avec des prises en charge très ponctuelles, alors que ce public a besoin de temps, d'un cadre rassurant, d'un balisage très serré.

Mais, afin d'élaborer et réussir un projet professionnel, il semble que plusieurs conditions doivent être réunies :

- L'élève doit s'investir personnellement, être acteur dans le développement de son projet.
- La dimension professionnelle du processus d'insertion s'inscrit elle-même dans une perspective plus large d'intégration sociale de la personne handicapée .Pour ce faire, des compétences et même une qualification professionnelle, si nécessaire soient-elles, ne suffisent pas. D'autres compétences, personnelles, sociales sont requises.
- L'adolescent, plus encore s'il est en situation de handicap, ne cloisonne pas les différentes dimensions de sa vie (sociale, relationnelle, affective, familiale, scolaire et professionnelle).

Il est donc essentiel que les professionnels qui l'entourent ne murent pas leur accompagnement.

Il faut donc mettre en synergie les compétences de chacun et associer étroitement les parents à toutes les étapes de l'élaboration du projet.

- Enfin, une des conditions primordiales à la réussite du parcours en UPI, est la constitution d'un groupe classe, où l'élève se sent bien, trouve un lieu d'écoute, de réconfort et peut progresser à son rythme, sans avoir peur du jugement de ses pairs.

1 ère PARTIE :
PRESENTATION DE L'UPI DE JEAN MOULIN

1.1 - La genèse de l'UPI au lycée Jean Moulin

1. 1. 1 Développement des unités pédagogiques d'intégration au niveau national

(En annexe : Bulletin Officiel du ministère de l'Education Nationale et du ministère de la Recherche N° 9 DU 1^{er} MARS 2001)

Pourquoi ?

- « Le chef de l'état, Monsieur Jacques Chirac a fait de l'intégration des personnes handicapées un chantier prioritaire de son quinquennat
- Par ailleurs, l'expérience montre que l'intégration d'un élève handicapé entraîne des progrès pour l'enseignement et l'éducation de tous les autres élèves...
- Aujourd'hui, les parents n'acceptent plus l'orientation systématique de leur enfant vers les établissements spécialisés et sont de plus en plus nombreux à exiger un accueil dans l'établissement scolaire ordinaire... ».

Conférence de presse du 21 janvier 2003 :

Les mesures nouvelles en faveur de l'intégration des élèves handicapés

Luc Ferry – Ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche

Xavier Darcos – Ministre délégué à l'enseignement scolaire

Marie-Thérèse Boisseau – Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées

Ainsi, sous la pression des parents d'enfants handicapés et au vu des résultats positifs des intégrations expérimentées, les pouvoirs publics ont décidé la mise en place de 2000 UPI avant 2010. (Article en annexe)

1.1.2 Mise en place de l'UPI au Lycée Jean Moulin de Saint Briec

En 2003, l'initiative de la proposition de création du dispositif revient à des parents dont la fille était en UPI collège et pour laquelle était proposée une orientation en IME, ce qu'ils ne souhaitaient pas.

Ils se sont documentés sur Internet et ont recensé les expériences d'UPI lycée déjà existantes. Ils se sont ensuite adressés à l'ALEF (Agence Locale d'Emploi et de Formation), ramification de l'ADE (Agence de Développement Economique).

L'ALEF a constitué un groupe de réflexion ayant pour thème la possibilité de création d'une UPI en lycée. Ce groupe de réflexion a invité les proviseurs des lycées professionnels du bassin de Saint Briec. A cette réunion se trouvait Mme Jocelyne Tanguy-Quellec, proviseure du lycée Jean Moulin. Mme Tanguy-Quellec a toujours prôné l'intégration et ce projet l'a fortement intéressée.

Madame La Proviseure m'a proposé de prendre en charge le projet d'ouverture d'une UPI dans le lycée. Avant de prendre ma décision, j'ai contacté les collègues des UPI collèges qui m'ont invitée à visiter leur classe, consulter les cahiers d'élèves. J'ai également pris contact avec les familles, afin de mieux appréhender le travail demandé.

1.1.3 Une année pour préparer l'ouverture de la section et construire un réseau

Le Rectorat m'a permis de travailler un an sans élèves afin :

- d'organiser ma formation concernant le handicap mental et les dispositifs d'intégration,
- de sensibiliser les collègues à la venue des élèves de l'UPI et organiser leur formation. En effet, pour que ce projet fonctionne, il est nécessaire que ce soit vraiment un projet d'établissement et que la volonté de réussite soit partagée par les membres d'une équipe soudée,
- d'informer les élèves des classes ordinaires et réfléchir ensemble sur les notions d'handicap, de tolérance, de différence. Il est à noter que les débats ont toujours été fructueux. En effet, les adolescents sont très généreux et tolérants. Ils sont également moins réticents que les adultes à tenter de nouvelles expériences,

- de tisser des liens avec le secteur médicosocial (SESSAD, IME...), le secteur économique, avec les institutionnels de l'insertion professionnelle des personnes handicapées : l'association Ohé Prométhée, qui fait partie du réseau CAP-Emploi, l'association GRAFIC, Groupement Régional pour l'Accompagnement de la Formation et l'Insertion Concertée, les ateliers « LES NOUVELLES »,
- de prendre contact avec les différents lycées professionnels du bassin où les futurs élèves de l'UPI seront amenés à suivre une formation dans d'autres champs professionnels que ceux proposés à Jean Moulin.

1.2 – Le projet global et les objectifs de l’UPI du lycée Jean Moulin

1.2.1 Le projet global :

Assurer en lycée professionnel, une continuité dans la politique d’intégration scolaire en place, à l’école primaire et au collège.

Pour ce faire, il convenait de construire une offre de formation adaptée aux besoins des adolescents handicapés, âgés de plus de 15 ans à besoins spécifiques. Ces adolescents étaient sans solution d’orientation vers une formation professionnelle en milieu scolaire ordinaire.

1.2.2 Les objectifs de l’UPI :

Dans la continuité du projet individualisé, et dans la perspective d’une insertion professionnelle :

- Maintenir des acquis et développer des connaissances en enseignement général,
- observer différents champs professionnels,
- acquérir des savoir-faire professionnels,
- confirmer des savoir-être citoyens,
- valider la formation reçue en entreprise,
- réaliser un parcours qualifiant.

1.3 – Le fonctionnement pédagogique

1.3.1 Le public concerné :

- Adolescents à partir de 15 ans déficients intellectuels ayant suivi une scolarité accompagnée, adaptée et spécialisée (en IME), ou scolarisés en milieu scolaire ordinaire (UPI, intégration individuelle...).
- Adolescents sans difficultés comportementales, ouverts à autrui, pouvant s'intégrer ponctuellement dans les classes ordinaires du lycée professionnel.
- Ces adolescents n'ont pas le niveau requis pour suivre une formation qualifiante classique, mais sont susceptibles de s'inscrire dans une perspective de niveau C.A.P. et de mettre à profit les observations et stages effectués en milieu professionnel.
- Origine scolaire : U.P.I. collège, E.R.E.A, I.M.E.

1.3.2 Les modalités d'admission :

- Minis stages effectués l'année précédent leur admission afin de :
 - vérifier leurs capacités d'intégration et d'autonomie,
 - vérifier l'adéquation entre les exigences de l'UPI et leur motivation,
- Orientation sur décision de la M.D.P.H (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

1.3.3 Les deux cycles de la formation :

Un cycle d'orientation :

Au terme du cycle d'orientation, l'élève doit être capable de formuler un projet professionnel réaliste qu'il a déterminé et vérifié, associé à un itinéraire en terme de parcours de formation permettant un accès possible à l'emploi.

Méthodologie :

Le principe d'individualisation permet de répondre au mieux aux besoins de chaque élève. L'évaluation des compétences et des besoins de chaque élève, effectuée dès le démarrage de la scolarisation contribue à l'élaboration de parcours adapté à chaque élève.

Contenu :

Evaluation, bilan (personnel, psychologique, médical, cognitif et ergonomique),
Maintien des acquis et développement des connaissances en enseignement général,
Confirmation des savoir être citoyens,
Connaissance de l'environnement économique,
Observation des différents champs professionnels,
Elaboration du projet de formation,
Période de stages en entreprise,
Orientation : identification des axes de compétences par rapport à des postes de travail.

Un cycle de formation professionnelle :

- En lycée professionnel au sein d'une classe ordinaire avec un suivi SESSAD (1 élève en 2007-2008).
- Si l'élève ne peut être intégré totalement en classe ordinaire, il est scolarisé en atelier dans une classe d'un lycée professionnel du bassin et bénéficie d'un soutien scolaire à l'UPI de Jean Moulin, conjugué à un suivi SESSAD (1 élève en 2007-2008).
- En formation alternée, CFA (Centre de Formation des Apprentis)-entreprises avec un suivi de GRAFIC BRETAGNE. Les semaines pendant lesquelles les élèves sont en entreprise, GRAFIC

BRETAGNE les prend en charge une journée pour un soutien scolaire et social.

(4 élèves en 2006-2007, 2 élèves en 2007-2008).

Remarques :

Pour le financement du suivi SESSAD et de GRAFIC BRETAGNE le dépôt et l'acceptation d'un dossier à la MDPH sont obligatoires.

Lorsqu'un employeur forme un apprenti suivi par GRAFIC BRETAGNE, il perçoit des aides de l'AGEFIPH (Agence de Gestion des Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées).

(documents en annexe).

1.3.4 L'emploi du temps des élèves : (voir en annexes)

Horaire hebdomadaire de base : 27H

- 4 heures de Français
- 4 heures de Mathématiques
- 1 heure de CMC
- 2 heures 30 d'anglais
- 2 heures de prévention routière (préparation de l'ASSR de niveau 2 et du code de la route)
- 1 heure 30 D'EPS
- 2 heures d'Arts Plastiques
- 9 heures d'enseignement socioprofessionnel
- 1 heure de vie de classe animée conjointement par le professeur coordinateur, l'éducatrice du SESSAD, l'Auxiliaire de Vie Scolaire. Les élèves peuvent y exprimer leur vécu, leurs difficultés, leurs désirs et projets éventuels etc.

1.3.5 Intégration dans les classes ordinaires :

« Concernant les UPI, ne prévaut pas seulement la volonté de faire vivre les jeunes avec leurs pairs, il s'agit surtout de leur permettre d'apprendre avec eux.....Vivre ensemble et surtout apprendre ensemble »

ANDRE PHILIP

La nouvelle revue de l'adaptation
et de la Scolarisation (n°37)

Aussi, l'intégration individuelle ou collective en classe ordinaire est toujours prioritaire sur l'emploi du temps de base.

1.4 – L'équipe pédagogique et les différents partenaires

1.4.1 L'équipe pédagogique :

un professeur de français,
un professeur de mathématiques,
un professeur d'anglais,
un professeur d'EPS,
un professeur d'Arts Plastiques,
un professeur assurant l'Enseignement socioprofessionnel et la
coordination du dispositif.

1.4.2 L'Auxiliaire de Vie Scolaire :

C'est un ou une jeune étudiant(e), recrutée par la professeure coordinatrice de l'UPI. Son rôle est capital :

- En cours, l'A.V.S., avec le professeur, vérifie si le cours est bien noté, si les questions sont bien comprises et reformule lorsque c'est nécessaire.
- L'A.V.S. retravaille, avec les élèves concernés, les exercices donnés par l'orthophoniste.
- Il (ou elle) accompagne les élèves lors des intégrations en classes ordinaires.

- Il (ou elle) accompagne les élèves en stages en entreprise lorsque l'équipe pense que les consignes doivent être reformulées afin de permettre une meilleure compréhension et intégration de l'élève en milieu professionnel.

- L'A.V.S. dispense les cours de code de la route.

L'A.V.S, est en fait le fil conducteur de l'UPI, le lien entre les différents cours, les professeurs. Il (ou elle) peut prévenir les professeurs, les éducateurs, s'il y a eu des incidents qui peuvent perturber le groupe ou un élève en particulier.

1.4.3 Le réseau de partenaires :

Au cours de l'année scolaire 2003-2004, j'ai eu l'opportunité de prendre des contacts et tisser un réseau avec les différents acteurs du bassin de Saint-Brieuc.

Un des temps forts a été la réunion du 14 novembre 2003. Cette journée a permis à chacun de se connaître, de repérer « qui fait quoi ? ».

Des groupes de travail se sont réunis afin de réfléchir sur différentes thématiques (Voir en annexes).

2 ème PARTIE :

L'ELABORATION DU PROJET PROFESSIONNEL

2.1 – Création d'une dynamique de groupe

2.1.1 Les difficultés spécifiques du groupe UPI

« Vivre une expérience relationnelle dans un groupe est difficile pour chacun. Se découvrir aux autres, s'y conforter peut faire naître des angoisses, de l'anxiété, paraître menaçant. »

CARL K ROGERS

L'ADVP

(Activation du Développement
Vocationnel et Personnel)

C'est d'autant plus difficile que le groupe classe « UPI » capitalise plusieurs difficultés spécifiques :

- Il est composé d'élèves adolescents, en situation de handicap,
- Un de ces objectifs est l'orientation professionnelle, long processus parsemé d'échecs et de remise en cause,
- Le groupe est rarement au complet du fait de l'individualisation des parcours de formation. Il faut donc être particulièrement vigilant afin de créer un groupe dans lequel chaque élève est accueilli et trouve sa place.

2.1.2 L'accueil des élèves

Je pense qu'il est important d'accueillir les élèves l'année précédent leur admission.

Pendant l'année scolaire 2003-2004, alors que l'UPI n'était pas ouverte, l'équipe pédagogique a organisé des minis stages avec les futurs élèves, fait visiter les locaux, monté des séquences pédagogiques.

Cela a permis aux futurs élèves de se familiariser avec l'établissement, avec les exigences des professeurs. Le groupe s'est créé ainsi doucement. Les élèves sont arrivés, au mois de septembre, beaucoup moins angoissés et les professeurs rassurés.

Ces minis stages permettent également à l'équipe pédagogique de compléter les fiches d'exigences jointes au dossier de l'élève. Ce dossier est présenté en commission à la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

De plus, grâce à ce travail de synthèse nous avons pu réfléchir sur notre a priori :

- Nous avons reçu un non lecteur, non scripteur. A la vue de son dossier, nous aurions émis un avis défavorable. Cet élève a démontré tellement de motivation, de capacités à s'adapter, que nous avons révisé notre jugement. Cet élève a été accueilli dans notre classe. Un an plus tard, il savait lire et à l'issue de sa troisième année d'UPI il rentre au CFA afin de préparer un apprentissage en carrelage.
- Une autre élève, que j'avais vue au collège me semblait correspondre au profil d'élève de notre classe. Elle est venue en stage. A la fin de la première journée, elle a complètement craqué. La pression, les angoisses étaient trop fortes. Nous avons donc décidé de l'intégrer partiellement l'année suivante afin qu'elle se familiarise. Cette élève est intégrée totalement depuis deux ans. L'année prochaine, elle sera en intégration partielle en CAP « Métiers Du Pressing ».
- Nous accueillons souvent des jeunes de l'IME Du Valais de Saint Briec. Parmi ces adolescents, il y en avait un qui ne parlait pas. L'éducatrice a demandé un mini stage en UPI à la demande express des parents. Ce jeune s'est senti à l'aise dans notre structure, il s'est peu à peu épanoui et a dit à ses parents : « Moi, je veux aller en utopie ! ». Il fait sa rentrée en septembre.

Actuellement, nous accueillons des stagiaires tout au long de l'année. Leur intégration se fait donc en douceur. Les plus « expérimentés » ont la responsabilité des petits nouveaux. A chaque rentrée, il n'y a donc pas de scission entre les nouveaux et les anciens. Chacun est intégré au fur et à mesure.

Ce fonctionnement nécessite une grande souplesse de fonctionnement, une étroite collaboration entre les professeurs du lycée, les professeurs des UPI collège, les professeurs référents. Cela demande beaucoup de temps et d'énergie mais c'est primordial pour la cohésion du groupe classe.

2.1.3 Mise en place de temps forts afin de renforcer la cohésion du groupe classe

Le groupe est rarement au complet aussi il m'a semblé nécessaire de rassembler tous les jeunes sur des temps dans l'année, au moyen de projets forts pour le groupe dans lequel chacun se reconnaît.

LES SORTIES PEDAGOGIQUES

❖ Les sorties sportives :

Une opportunité s'est présentée lors la mise en place de l'intervention des étudiants en licence APA « ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTES ».

Ces étudiants, travaillant en binôme, effectuent dans leur année, deux stages de 4 mois dans des structures accueillant des personnes en situation de handicap.

Les stages se déroulent ainsi :

- une première semaine de présence continue afin d'observer le fonctionnement de la classe,
- des interventions hebdomadaires de deux heures, pendant trois mois, le jeudi ou le vendredi
- une dernière semaine de présence continue afin de mettre en pratique et d'évaluer les compétences acquises par les élèves. C'est durant cette semaine que des sorties d'une journée sont organisées. Le moyen de locomotion peut être le bus ou le VTT. Un pique nique, élaboré par les élèves, est partagé avec les étudiants, les professeurs accompagnateurs, l'AVS et l'équipe du SESSAD.

❖ Les sorties culturelles :

Des sorties au musée, au cinéma, avec la classe de troisième à Dominante Professionnelle, sont également mises en place. Les élèves des deux classes se concertent pour le choix du film. La dernière sortie a abouti à la rédaction d'une critique de film parue dans le journal du lycée.

❖ La sortie de fin d'année :

La sortie de fin d'année est importante à plusieurs titres :

- Elle permet de faire la synthèse et d'évaluer les compétences acquises au cours de l'année.

- Elle permet de préparer la cohésion du groupe pour l'année suivante. En effet, lors de cette sortie, sont invités les élèves qui intégreront l'UPI à la prochaine rentrée.

L'HEURE DE VIE DE CLASSE

Cette heure, qui a lieu le vendredi de 9h à 10h, permet d'aborder des sujets sur la vie au lycée, le ressenti des élèves face au travail scolaire, aux stages, aux activités du week-end.

Il est difficile pour un seul individu, qui plus est un professeur qui n'est ni éducateur ni psychologue, d'analyser le comportement de chacun des élèves.

« En groupe les individus développent différentes attitudes, des défenses. Il est important pour les animateurs de pouvoir les identifier car elles risquent d'influer sur le travail et la progression collective. »

CARL R ROGERS

L'ADVP

(Activation du Développement
Vocationnel et Personnel)

Aussi, pendant l'heure de vie de classe nous sommes trois : l'Auxiliaire de Vie Scolaire, le professeur coordinateur et l'éducatrice. Les regards différents permettent d'avoir une image plus fine de chaque jeune.

L'AVS, jeune étudiante est perçue par les jeunes comme une intermédiaire entre eux et l'équipe pédagogique, elle a une approche plus intime des élèves (vie sentimentale, vie dans le lycée, loisirs...).

Le professeur anime la vie de classe. Il accompagne les jeunes dans l'expression de leur ressenti par rapport aux activités de la semaine et réajuste le contenu des activités à venir en fonction.

L'éducatrice analyse le langage non verbal, les relations intergroupe. Cette intervention hebdomadaire lui permet d'analyser, avec du recul, l'évolution des comportements des uns et des autres (aisance verbale, postures, gestes, prise de paroles au sein du groupe...). Le savoir être des jeunes dans le groupe est un reflet de la socialisation, élément indispensable à la réussite de l'insertion sociale et professionnelle.

Après ce moment de vie de classe, un temps de synthèse est indispensable afin d'analyser les données pouvant aider à une meilleure compréhension de l'évolution des jeunes. Cette réflexion collective permet de réajuster les stratégies mises en place tant au niveau pédagogique que social et éducatif.

2.2 La famille, élément essentiel de la réussite du projet

Le projet professionnel est construit et évolue en concertation avec le jeune et sa famille. La famille est un élément essentiel, elle doit porter le projet.

Grâce à de fréquentes réunions, les professeurs et les différents partenaires, participent à faire évoluer le regard des parents sur leur enfant, à leur faire prendre conscience de ses capacités ou de ses difficultés réelles et à les amener à miser sur ses potentialités.

Il est important de faire cheminer ensemble l'élève et sa famille, de respecter les étapes de chacun afin d'éviter un décalage néfaste entre l'évolution du projet du jeune, la manière dont la famille le perçoit et les objectifs fixés par l'équipe.

2.3 Le réseau de partenaires

Certains professeurs ont suivi des stages à l'INS HEA et ont bénéficié de la formation 2CA SH, cependant la spécificité de ce public nécessite une prise en charge globale que l'établissement scolaire seul, ne peut assurer. C'est pourquoi il nous est apparu essentiel d'établir, dès le projet d'ouverture de l'UPI, un réseau avec les professionnels du secteur médico-social et les acteurs économiques du bassin de Saint Brieuc.

2.2.1 Liaison UPI-entreprises

« L'emploi en entreprise est possible, des exemples le montrent. Il convient toutefois d'accompagner le responsable d'entreprise dans sa

démarche....Des entrepreneurs accepteraient davantage de personnes handicapées dans leur personnel, mais indiquent n'avoir ni le temps, ni le savoir-faire pour une telle insertion qui demande souvent des ajustements ou des adaptations. »

EXTRAIT DU RAPPORT LACHAUX (intégration des enfants handicapés en milieu scolaire, octobre 2003)

Le lycée Jean Moulin possède un listing de 3000 entreprises qui reçoivent des stagiaires de différentes sections. Lorsqu'une entreprise semble correspondre à un projet d'élève d'UPI, un premier contact est pris afin d'expliquer la section, ses objectifs, le profil de l'élève concerné. Lors d'un deuxième rendez-vous, je présente l'élève, nous visitons les locaux. Ensuite, nous décidons des modalités d'accueil du stagiaire. Celui-ci peut aller seul ou accompagné par l'A.V.S. ou la chargée d'accompagnement scolaire et professionnel. J'ai remarqué que les entreprises sont souvent prêtes à collaborer à partir du moment où il existe une personne ressource qui puisse intervenir rapidement en cas de besoin.

2.2.2 Liaison UPI-secteur médico-social

La création simultanée de l'UPI PRO et du SESSAD AYMARA, agréé pour les adolescents 12 – 20 ans, a favorisé la mise en place d'un partenariat privilégié. Interviennent également l'association « GRAFIC BRETAGNE » et les ateliers « LES NOUVELLES ».

L'adolescent, plus encore s'il est en situation de handicap, ne cloisonne pas les différentes dimensions de sa vie (sociale, relationnelle, affective, familiale, scolaire et professionnelle). Il est donc essentiel que les professionnels qui l'entourent ne murent pas leur accompagnement. Le projet professionnel est construit et évolue en concertation avec le jeune, sa famille, l'équipe pédagogique et les différents partenaires.

Un élément majeur du partenariat équipe pédagogique - SESSAD, repose, nous l'avons vu, sur l'intervention commune, lors de la vie de classe, de l'Auxiliaire de Vie Scolaire, du professeur coordinateur et de l'éducatrice.

Un autre élément important de ce partenariat est l'accompagnement scolaire et professionnel, particularité de ce SESSAD. En effet, malgré un enseignement individualisé, l'équipe pédagogique ne peut remédier complètement aux lacunes scolaires qui font obstacles à la réussite de leur projet.

Présente de façon ponctuelle en cours, la chargée d'accompagnement scolaire et professionnel peut, en collaboration avec les professeurs, évaluer les besoins spécifiques aux projets professionnels (poids et mesures pour un projet de formation en cuisine, calcul mental et rendu de monnaie pour un projet en vente en boulangerie....) et propose un soutien adapté en séances individuelles.

Parallèlement, elle accompagne la recherche de lieux de stage, met en place un partenariat étroit avec les tuteurs de stage pour un suivi et une évaluation pertinents.

Certaines familles ne désirent pas que leurs enfants soient suivis par le SESSAD. Aussi, nous faisons appel à GRAFIC BRETAGNE (Groupement Régional pour l'Accompagnement, la Formation et l'Insertion Concertée) association loi 1901 créée en 1992 et regroupant une trentaine d'établissements spécialisés adhérents.

GRAFIC BRETAGNE propose à l'équipe pédagogique de l'UPI Lycée un appui méthodologique dans l'élaboration et le développement de projets professionnels. A partir d'un travail en amont, de repérage des compétences ciblées s'appuyant sur les référentiels métiers, les référentiels de formation et le socle commun de compétences, les intervenants proposent de définir des plans d'action avec le jeune et sa famille. Ceux-ci vont permettre de déterminer les axes de formation à privilégier, les acteurs à mobiliser, la temporalité de l'action. Il s'agit alors de créer des situations nouvelles favorisant le développement de la compétence choisie. L'équipe pédagogique et GRAFIC BRETAGNE co-élaborent un scénario qui précise alors les étapes de réalisation ainsi que les critères d'évaluation.

GRAFIC BRETAGNE propose d'autre part une expertise dans l'approche des représentations des employeurs, dans la connaissance du tissu économique d'un territoire. Celle-ci permet de

travailler, en lien avec l'entreprise, sur les profils de poste, sur la proposition d'une situation de travail « sur mesure » en fonction des besoins énoncés.

L'association « LES NOUELLES » intervient également. Cette association, forte d'une expérience de treize ans pour les chantiers d'insertion et de neuf ans pour les ateliers protégés, nous aide à repérer les atouts des élèves, leurs points de progrès, les freins à aller vers l'emploi. Notre collaboration reste limitée car, malgré de nombreux dossiers déposés auprès du conseil régional, du conseil général et de divers organismes, nous n'avons jamais pu obtenir de financements. C'est vraiment dommage.

3EME PARTIE :

UN EXEMPLE DE PARCOURS D'ELEVE D'UPI PRO

L'objectif, en UPI de lycée est de proposer, à chacun des élèves un parcours personnalisé qui prend en compte non seulement ses besoins mais leurs évolutions. Ceci afin d'aboutir à un projet d'insertion sociale et professionnelle validé.

« Ce n'est pas une logique de filière qui gère surtout des groupes, mais une logique de parcours centré sur l'élève. La question de ce parcours se fait à partir d'un projet individualisé.

Ce sur mesure pédagogique se double d'accompagnements éducatifs, rééducatif et thérapeutiques appropriés prévu dans le projet personnalisé. »

ANDRE PHILIP

La nouvelle revue de l'adaptation et de la Scolarisation

N°37 Avril 2007

☞ Le parcours de Maurice (le prénom de l'élève a été modifié pour des raisons de confidentialité)

Maurice est un élève dont les difficultés ont été repérées dès la maternelle. Mutique jusqu'à l'âge de trois ans, il présentait un retard psychomoteur. Accueilli durant 2 ans dans une CLISS, ses difficultés d'intégration et ses malformations physiques ont conduit son placement dans un Centre de Rééducation Fonctionnelle. Il a été ensuite accueilli à l'IME du Valais de Saint Brieuc. Résidant à Lannion, il était hébergé, au cours de la semaine, dans une famille d'accueil de l'IME.

En avril et mai 2005, il a effectué des minis stages au lycée. Maurice a trouvé rapidement sa place au sein du groupe. Il fait sa rentrée à l'UPI en septembre 2005. Mais le lycée ne dispose pas d'internat pour les élèves de l'UPI. Une solution a été trouvée : Maurice fait partie des effectifs de l'IME, ce qui lui permet de bénéficier de l'hébergement en famille d'accueil, une convention est signée entre le lycée et l'IME afin de permettre l'intégration totale de Maurice au lycée.

ANNEE 2005/2006

Synthèses des observations	Mise en œuvre de réponses adaptées
<p>Aspects affectifs et relationnels, compétences sociales</p> <p>Maurice a du mal à entrer en relation avec les autres élèves. Par contre, il n'a pas de difficultés à communiquer avec les adultes.</p> <p>Très motivé par cette orientation en UPI, les parents ont pu également constater une amélioration très nette du comportement de Maurice à la maison.</p>	<p>Les animateurs de l'heure de la vie de classe veillent à ce que Maurice prenne la parole pour s'exprimer au sein du groupe.</p> <p>Cet élève pratique le hockey sur glace. Or le groupe est intégré aux séances de patinoire avec la classe de Bac Pro « Service en Milieu Rural ». Nous sollicitons Maurice, pour prendre en charge, avec l'AVS, une élève de Bac Pro en grande difficulté dans cette discipline. Maurice, valorisé par ce tutorat, fait des efforts d'expression. Une relation s'établit entre Maurice et l'élève.</p>

<p><u>Apprentissages scolaires :</u></p> <p>Malgré des difficultés en mathématiques, Maurice est un des meilleurs élèves de l'UPI. L'enseignement général proposé par l'UPI lui permet d'assouvir sa soif d'apprendre.</p>	<p>Maurice est intégré en français, en histoire/géographie dans la classe de troisième à Dominante Professionnelle et en anglais dans la classe de CAP. Les premiers cours, il est accompagné par l'AVS mais, rapidement, il demande d'être autonome.</p>
<p><u>Domaine professionnel :</u></p> <p>Maurice est très intéressé et appliqué en atelier cuisine mais a comme projet professionnel de devenir sapeur pompier.</p> <p>Lors d'un concours de bandes dessinées, nous avons remarqué que Maurice a une aptitude pour le dessin et les métiers d'art.</p> <p>Parallèlement, en atelier cuisine, Maurice a développé son intérêt pour les préparations culinaires.</p>	<p>Après un stage à la caserne, le caporal chef lui a signifié que, du fait de ses capacités physiques et intellectuelles, il ne pourrait devenir que pompier volontaire. Il lui fallait donc envisager une autre voie professionnelle.</p> <p>Il a effectué un stage en reliure d'art. Mais ce métier nécessite une formation lourde et n'offre que très peu de débouchés. Cependant ce stage a fait émerger des qualités : un intérêt pour l'esthétique et le travail soigné.</p> <p>Suite aux entretiens avec Maurice et sa famille, il a été décidé que Maurice ferait un séjour chez son oncle restaurateur pendant les vacances d'été.</p>

ANNEE 2006/2007

Au cours de l'année précédente, Maurice a fait preuve de maturité en gérant correctement ses transports en train, en bus, l'organisation entre sa famille, sa famille d'accueil, le lycée. Aussi l'éducatrice de l'IME lui a proposé l'hébergement en appartement : ils sont 3 adolescents de l'IME encadrés par un éducateur de 17h à 21 H.

Afin que Maurice ne monopolise pas une place à l'IME, une convention est passée entre l'IME et le SESSAD : celui-ci suit Maurice et rembourse à l'IME les frais occasionnés par l'appartement.

Synthèses des observations	Mise en œuvre de réponses adaptées
<p>Aspects affectifs et relationnels, compétences sociales :</p> <p>Lors de cette année, il a ébauché les premiers pas pour être lui-même, pour accepter ses réelles capacités mais il est plus agressif verbalement vis-à-vis de certains élèves de UPI, qui lui renvoie l'image du handicap. On ne retrouve pas cette agressivité vis-à-vis des élèves des classes dites ordinaires.</p> <p>Au niveau des acquisitions pratiques et cognitives, il éprouve des difficultés dans les actes de la vie quotidienne notamment dans la lecture de l'heure.</p> <p>Maurice est un grand adolescent de 17 ans, mais il est habillé comme un enfant de 12 ans et ne prête guère d'attention à sa coiffure.</p>	<p>Les intégrations de Maurice en classes ordinaires sont multipliées :</p> <ul style="list-style-type: none">en mathématiques (CAP Métiers du pressing)en anglais (CAP Métiers du pressing)en français (3^{ème} DP6)en histoire/géographie (3^{ème} DP6) <p>La notion de différences, de handicap, d'acceptation de l'autre est développée pendant l'heure de vie de classe.</p> <p>Un travail est fait sur la notion de temps par le SESSAD et par l'équipe pédagogique (mathématiques et atelier cuisine).</p> <p>Une conseillère en image est venue une journée, prodiguer des conseils aux élèves de l'UPI.</p> <p>La psychologue du SESSAD a participé à faire évoluer le regard des parents sur cet adolescent, à leur faire prendre conscience que cet adolescent n'est plus un tout petit.</p> <p>Mme Christine Magnin De Cagny, psychologue clinicienne de l'INS HEA, venue faire une formation au lycée, nous a</p>

	expliqué que, pour les parents, un enfant handicapé est un éternel enfant.
<p><u>Apprentissages scolaires :</u></p> <p>Au sein de la classe, il a un assez bon niveau (niveau en baisse par rapport à l'année précédente faute de régularité dans le travail, d'attention, de concentration et certainement manque de sérénité).</p> <p>L'équipe pédagogique a noté ses grandes difficultés face aux mesures et aux poids. Cette difficulté résulte sûrement du manque de repères dans l'espace (frein notamment dans la progression en mathématiques).</p>	<p>La famille a été informée de ce « mal être ». Elle a décidé de reprendre contact avec une pédopsychiatre qui a déjà suivi Maurice.</p> <p>Aussi un soutien a été mis en place par le SESSAD. Une attention particulière est demandée à l'équipe pédagogique pour que chacun le stimule.</p>
<p><u>Domaine professionnel :</u></p> <p>Le séjour chez son oncle restaurateur s'étant bien passé, il a fait part de son désir d'être pâtissier. A noter que ce choix a été renforcé par le désir d'aller au Canada : en surfant sur le Net, à la cité des métiers de Ploufragan, il a repéré que le Canada offrait des emplois de boulangers pâtisseries.</p> <p>Il a donc fait un stage à la cuisine du lycée. Le chef a parlé d'un très bon stage où Maurice a fait preuve d'application, de concentration, il a posé beaucoup de questions et était très intéressé par ce qu'il faisait. Il a été très actif.</p> <p>Son second stage, de deux semaines a été fait dans une boulangerie pâtisserie (ROBINO à Saint Briec). Ce stage a été positif même si Mr Robino a précisé que Maurice devait travailler sur la rapidité d'exécution et acquérir plus de force physique pour être plus tonique et dynamique afin d'acquérir plus de maturité professionnelle.</p> <p>Il semble toutefois que la boulangerie pâtisserie artisanale soit un cadre trop stressant (rapidité d'exécution, pléthore de recettes.....).</p>	<p>Au lycée, en atelier cuisine, il est demandé à Maurice de noter le temps d'exécution sur le planning. Cela l'oblige à lire l'heure, maintenir un rythme soutenu. Plus tard, en cours, il calcule le temps d'exécution, le compare à «ses précédents records ».</p>

Aussi le troisième stage s'est déroulé au centre Leclerc à Ploufragan dans le rayon boulangerie. Maurice est plus à l'aise. Il est capable de nous expliquer clairement les tâches effectuées. Il est fier de nous présenter les génoises aux fruits qu'il a confectionnées.

Pour l'exécution de ce travail, il a encore eu besoin d'être stimulé afin de garder un certain rythme de production. Cependant, même si le rythme était encore lent il a évolué.

Maurice est sérieux, à l'écoute des consignes et des conseils. Il s'est appliqué et les résultats étaient conformes aux attentes. Il s'est bien adapté au changement d'activité et a réussi à prendre des initiatives.

La difficulté pour Maurice a résidé dans la communication. Il n'a presque pas parlé.

BILAN DU 4^{ème} STAGE :

Le tuteur de stage a tenu à féliciter Maurice. Il a indiqué que malgré les difficultés de communication, Maurice avait toujours manifesté son envie de bien faire, un comportement général parfaitement adéquat aux attentes d'un tuteur de stage. Il souligne l'importance de ces éléments pour un responsable qui accorde plus facilement son soutien à un jeune qui montre de la bonne volonté, est attentif aux consignes et aux conseils, qu'à une personne dont les compétences professionnelles pourraient être meilleures mais l'attitude plus désinvolte. Maurice s'est montré appliqué et consciencieux y compris pour les activités qu'il appréciait le moins (plonge, nettoyage). A aucun moment l'équipe n'a eu à refaire quelque chose derrière lui.

Les relations avec le personnel se sont d'ailleurs améliorées durant cette période, Maurice s'est montré plus ouvert, bavardant un peu avec les uns et les autres pendant les pauses, s'intégrant avec plus de facilité une fois qu'il s'est senti à l'aise et en confiance.

Lors du quatrième stage, de l'année scolaire, c'est-à-dire la deuxième période au centre Leclerc, il lui a été demandé une régularité de travail afin d'augmenter son rythme de productivité.

Lors du quatrième stage, un travail à ce niveau lui a été demandé : plus grande écoute, ouverture aux autres professionnels.

ANNEE 2007/2008

Il est prévu d'installer pour Maurice, une alternance :

- lundi, mardi, mercredi au centre Leclerc de Ploufragan,
- jeudi, vendredi au lycée.

Si Maurice continue à donner satisfaction, un contrat d'apprentissage sera signé avec le magasin pour l'année scolaire 2008-2009.

Un partenariat étroit avec la coordinatrice de l'UPI, responsable du suivi de stage, et le tuteur du stage est déjà mis en place afin d'établir un suivi et des évaluations pertinents.

Lors des visites de stage, la professeure est accompagnée par la chargée d'accompagnement scolaire et professionnel du SESSAD. Au cours de l'année scolaire 2007-2008, l'animatrice de GRAFIC BRETAGNE interviendra également. En effet, si Maurice signe un contrat d'apprentissage, le suivi SESSAD sera remplacé par un suivi de GRAFIC BRETAGNE.

Nous avons l'intention de construire un livret de compétences afin de recenser les savoirs et les savoir-faire acquis par Maurice. Il permettra à chacun de visualiser l'évolution de Maurice, de faire évoluer les objectifs de formation.

L'année prochaine, il faudra être vigilant et ne pas laisser la famille au bord du chemin : en fin juin 2007, Maurice est apparu angoissé, doutant de ses capacités plus qu'à l'accoutumée.

Les entretiens de Maurice avec la psychologue, les réunions avec la famille, ont révélé qu'il y avait un décalage entre l'attitude de l'équipe pédagogique et celle de la famille :

L'équipe pédagogique, persuadée des capacités de Maurice, l'encourageait à aller de l'avant, à prendre des initiatives, à mûrir. Les parents, angoissés, voulant le protéger, freinaient l'évolution de leur enfant. Maurice, tiraillé, ne voulait plus avancer. Il a fallu éclaircir les objectifs et les modalités d'action. Le livret de compétences, support tangible, permettra peut-être à chacun de cheminer avec Maurice.

C onclusion

A l'issue de la scolarité en UPI, il est nécessaire que chaque jeune ait un projet professionnel validé. Pour atteindre cet objectif, il semble nécessaire de désinvestir le modèle de la prise en charge et plutôt aider l'élève à s'orienter, se former, décider.

Ce parcours personnalisé, qui prend en compte les désirs, les besoins, les capacités de chaque élève doit être porté par la famille afin d'éviter un décalage néfaste entre l'évolution du jeune et la manière dont la famille le perçoit.

La réussite du projet professionnel est conditionné par un autre paramètre : l'acquisition des compétences sociales. En effet, si, de nos jours, il est difficile d'envisager une insertion professionnelle sans formation professionnelle, il est également difficile de la promouvoir sans la réinscrire dans la perspective plus large d'une intégration sociale. L'établissement scolaire seul, ne peut assurer cette prise en charge globale. Aussi, le travail en réseau autour de l'UPI est nécessaire et obligatoire.

Cette compétence collective ne va pas de soi. Elle implique un travail constant de concertation et de coordination entre les différents partenaires. Il est important de définir les champs de compétences de chacun afin que chaque acteur puisse intervenir en toute légitimité.

Avant tout, il s'agit d'une question de posture et de convictions, d'écoute et de communication. La réussite sociale et professionnelle de nos jeunes est à ce prix.

Bibliographie

RAPPORT LACHAUX

(Intégration des enfants handicapés en milieu scolaire, octobre 2003)

CHEMIN FAISANT

ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Personnel)

REVUE DU C.E.R.F.O.P N°20

Les formations qualifiantes proposées aux élèves des enseignements adaptés

LA NOUVELLE REVUE DE L'ADAPTATION ET DE LA SCOLARISATION

N°12 L'insertion professionnelle

N°21 Les UPI : Les élèves en situation de handicap dans le second degré

N°37 De l'UPI en collège à l'UPI en lycée

REVUE DECLIC N° 102, 105, 110, 115, 118

ANNEXES

PARTICIPANTS A LA REUNION DU 14 NOVEMBRE 2003

CIVILITE	NOM	FONCTION
Monsieur	MALEN FANT	<u>Chef de division D.O.S</u>
Monsieur	AMRAM	Coordinateur du secteur agricole
Madame	ANTHOINE	Professeur
Madame	BATAS	Chef de service de la solidarité
Monsieur	BAZIN	Chef de service « jeunesse et formation »
Madame	BIZAIS	Institutrice à l'U.P.I.
Monsieur	BRIENS	Représentant de l'A.D.E.
Monsieur	CAMUS	Principal
Monsieur	CARRE	Directeur de l'I.M.E. du Valais
MESSIEURS	CARSENAC et DUCLAUX CHASTANG	Professeurs
Melle		
Madame	CHAPEL	Directrice Ohé Prométhée
Madame	COHONNER	Infirmière
Monsieur	DELEPINE	Responsable de la C.C.S.D. Secrétaire de
Madame	ANDRE	la C.C.S.D.
Madame	DERRIEN	Parent d'élève
Monsieur	DESDOIGTS	Directeur de l'A.D.A.P.E.I.
Monsieur	DORDOR	Proviseur Adjoint
Monsieur	FORT	Directeur de la D.D.A.S.S.
Madame	HUONNIC	Professeur
Madame	JOANIN	Professeur
Madame	JUMELAIS	Institutrice à l'U.P.I.
Monsieur	KERVADEC	IEN chargé de l'Enseignement Technique et de l'Apprentissage
Madame	KOZAC	Institutrice à l'U.P.I.
Madame	LABBE	Institutrice à l'U.P.I.
Monsieur	LE BELLEC	Chef de service à l'aide sociale en faveur des personnes âgées et handicapées
Monsieur	LE BOHEC	INSPECTEUR D'ACADEMIE
Madame	LE CHEVERE	Professeur
Monsieur	LE NANCQ	Responsable de l'association A.L.E.F.

Madame	LE NARVOR	ENTREPRISE j'Imprime
Madame	LE PAPE	Professeur
Monsieur	LE SAGE	Vice président DU CONSEIL GENERAL DES COTES D'ARMOR
Monsieur	LE POULLOUIN	Directeur de l'E.P.M.S.
Monsieur	BERTHOU	E.P.M.S.
Madame	LE TONTURIER	E.P.M.S.
Madame	MERCIER	Professeur
Madame	MILLOT	Chef de travaux
Madame	MOAL	Directrice de l'I.M.E. GUY CORLAY
Monsieur	MONNIER	I.E.N. A.I.S.
Madame	PAQUET	Secrétaire de la C.D.E.S.
Madame	PAVART	Représentante du G.R.E.T.A.
Madame	RAULT	Chef de division D.O.S. 22
Madame	RAVIER	Assistante sociale de la C.D.E.S.
Monsieur	TOURBOT	Directeur du C.I.O.
Monsieur	TRAITEUR	Représentant de l'A.P.A.J.H.
Monsieur	TRIBOT	I.E.N. chargé de l'Orientation
Madame	VERDON	C.P.E.

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

DU 14 NOVEMBRE 2003

9h 00 Accueil des participants par les élèves du Bac Pro « Services Accueil »

9 h 15 Intervention de Mr TOURBOT : Les problématiques exprimées en 2002/2003

9 h 45 Témoignages de l'U.P.I. du lycée Vercingétorix de Clermont-Ferrand

11 h 15 Réunion des groupes de travail sur les thématiques proposées :

- Comment organiser l'enseignement en U.P.I. en tenant compte des difficultés des élèves et en favorisant l'intégration au sein du lycée ?
- Comment sensibiliser les chefs d'établissements et les professeurs ?

Salle U.P.I

- Comment travailler en réseau ?
- Comment créer un réseau d'entreprises sensibilisées à l'accueil et l'intégration de personnes handicapées.

Amphi

- Comment organiser l'encadrement médico-social d'une U.P.I. ?

Salle C.D.I.

- Etablir une fiche d'exigences, des critères d'autonomie nécessaires à identifier la population de l'U.P.I.

Salle BOO7

13 h 00 Repas au restaurant du lycée

FICHE D'EXIGENCES, DE CRITERES D'AUTONOMIE
PERMETTANT D'IDENTIFIER
LA POPULATION DE L'U.P.I. DU LYCEE PROFESSIONNEL

IDENTITE :

NOM :

Prénom :

Sexe :

Date de Naissance

Adresse :

SCOLARITE :

Enseignant référent :

Etablissement fréquenté :

PARCOURS SCOLAIRE :

A l'école Primaire / Elémentaire, était scolarisé en :

A partir de 12 ans, était scolarisé en :

HISTOIRE RECENTE DE L'ELEVE :

CONSTRUCTION DE LA PERSONNALITE, DEGRE D'AUTONOMIE	
Acquisition d'autonomie (orientation, déplacements en vélo, en cyclomoteur, en bus, mémorisation de trajets, adaptation à un changement de trajet, respect d'horaires, demande de renseignements, utilisation de carte téléphonique en cas de problèmes.....)	
Bilan :	Evolution / Potentialités :
Apprentissage de la vie sociale (activités extrascolaires, sportives, culturelles, associatives.....)	
Bilan :	Evolution / Potentialités :

Comportement (respect des règles, des consignes, expression de troubles, attitude au sein d'un groupe, perception et estime de soi)	
Bilan :	Evolution / Potentialités :
Comportement face aux tâches (durée de concentration, application, respect des consignes, gestion du matériel scolaire)	
Bilan :	Evolution / Potentialités :
Communication (Attitude en entretien individuel, participation orale au sein d'un groupe, aptitude à demander un renseignement, qualité du discours, fluidité de l'élocution, expression des besoins et des demandes....)	
Bilan :	Evolution / Potentialités :

ACQUISITION, POTENTIALITES

Information et culture

Bilan :

Evolution / Potentialités :

Domaine de la langue écrite (niveau d'expression, capacité à expliquer, justifier, argumenter...)

Bilan :

Evolution / Potentialités :

Domaine de la langue orale (participation aux échanges, respect du sujet proposé...)

Bilan :

Evolution / Potentialités :

Domaine des Mathématiques, Sciences et Technologies (raisonnement, numération, calcul, géométrie, repérage dans l'espace...)	
Bilan :	Evolution / Potentialités :
Education physique et motricité (latéralisation, représentation du schéma corporel, dynamisme, attitude par rapport aux sports collectifs...)	
Bilan :	Evolution / Potentialités :
IMPLICATION DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE (parents, représentant légal, milieu d'accueil...)	

BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT		
Existants :	A envisager :	
STAGES EFFECTUES		
Stages effectués : Dates, lieux.....	Adaptation, comportement	Bilan : Prise de conscience du monde de travail, définition du projet...
<p>ACTIVITES TECHNIQUES :</p> <p>Espaces techniques fréquentés :</p> <p>Motivation, intérêt :</p> <p>Acquisition d'autonomie dans l'utilisation des outils, des machines :</p> <p>Connaissance et respect des règles de sécurité. Le comportement est-il compatible avec les exigences de l'atelier ?</p>		

COMPETENCES TECHNIQUES	
Démarches méthodologiques :	
Bilan :	Evolution / Potentialités :
Savoir-faire technique :	
Bilan :	Evolution / Potentialités :
MATURATION du PROJET DE FORMATION de L'élève	
Désir de formation, connaissance de l'environnement et du monde du travail, adéquation à la réalité...	